



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 :

ANIMATION DU SITE NATURA 2000

« HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE »

N° FR1100799

Parc naturel régional du Gâtinais français
Maison du Parc
20, boulevard du Maréchal Lyautey
91490 MILLY-LA-FORET
Tél. : 01 64 98 73 93
Fax : 01 64 98 71 90
E-mail : p.migraine@parc-gatinais-francais.fr

SOMMAIRE

Préambule

Rappel des objectifs du DOCOB

| | |
|--|-----------|
| I/ Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs | 5 |
| a. Les visites conseils | 6 |
| b. Animation des chartes Natura 2000 | 6 |
| c. Animation des contrats Natura 2000 | 8 |
| d. Réunion de sensibilisation/vulgarisation | 8 |
| II/ Évaluation des incidences des projets | 8 |
| III/ Suivis scientifiques et techniques | 8 |
| a. Suivi des populations de Vertigos | 8 |
| b. Suivi des milieux ouverts | 8 |
| c. Suivi Castor..... | 10 |
| d. Identification, cartographie et plan de gestion des zones humides | 10 |
| IV/ Information, communication et sensibilisation | 10 |
| a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000 | 9 |
| b. Actions de communication | 10 |
| V/ Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site | 10 |
| a. Organisation de Comités de Pilotage | 11 |
| b. Gestion administrative et financière | 11 |
| c. Réalisation du rapport d'activités 2020 | 12 |
| Synthèse | 13 |

Préambule

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été classé au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » portant sur la conservation, la restauration et le maintien des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

Ce site, d'une superficie de 971 hectares, s'étend sur 5 communes (Boigneville, Buno-Bonnevaux, Prunay-sur-Essonne, Nanteau-sur-Essonne et Buthiers) toutes situées sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a pris à sa charge l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site. Le DOCOB, finalisé en novembre 2009, a été approuvé par un arrêté préfectoral en date du 15 février 2010.

Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » a été désigné Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par un arrêté ministériel en date du 25 mai 2010.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a été désigné le 14 avril 2010 en Préfecture de l'Essonne structure animatrice du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » n° FR1100799. Cette mission d'animation a été reconduite pour 3 années le 30 novembre 2016 à la sous-préfecture d'Etampes (91) lors d'un vote des collectivités territoriales.

Le comité de pilotage est présidé par Monsieur Jean-Jacques Boussaingault, Président du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Le 2 juin 2020, Pishum Migraine a remplacé Nicolas Folliot qui a quitté son poste fin mars 2020. Ce rapport d'activités constitue le bilan agrégé de l'animation pour l'année 2020.

Rappel des objectifs du DOCOB

Onze habitats d'intérêt européen, c'est-à-dire des habitats rares, en danger de disparition ou endémiques, ont été recensés sur le site, ainsi que quatre espèces animales d'intérêt européen inféodées à ces milieux (classés en Annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore »).

Parmi les milieux prioritaires et d'intérêt européen, on peut citer :

- * les pelouses calcaires ;
- * les pelouses sablo-calcaires ;
- * les landes sèches ;
- * les landes à genévriers ;
- * les cladiaies ;
- * les bas-marais alcalins ;
- * les prairies à molinie ;
- * les mégaphorbiaies ;
- * les aulnaies frênaies à hautes herbes.

Parmi les espèces d'intérêt européen, on peut citer :

- * le lucane cerf-volant ;
- * l'écaille chinée ;
- * *Vertigo moulinsiana* ;
- * *Vertigo angustior*.

Afin de répondre aux enjeux de préservation des habitats et des espèces, 7 objectifs de conservation ont été définis dans le « document d'objectifs » (DOCOB).

Ces grands objectifs sont les suivants :

1. Maintenir et restaurer les conditions écologiques favorables aux populations de *Vertigos* ;
2. Maintenir et restaurer le caractère humide des marais et les ripisylves afin de préserver les habitats d'intérêt communautaire et les espèces liées ;
3. Maintenir et restaurer le réseau de pelouses sèches et les milieux associés ;
4. Maintenir et restaurer les landes sèches d'intérêt européen des coteaux ;
5. Améliorer les connaissances sur la faune aquatique ;
6. Sensibiliser les usagers du site à une meilleure prise en compte des espèces et habitats d'intérêt communautaire dans le cadre de leurs activités ;
7. Coordonner la gestion du site Natura 2000 avec les programmes publics et les autres sites Natura 2000 présents le long de l'Essonne et s'assurer de leur compatibilité.

En 2020, les missions de l'animateur du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » se sont articulées essentiellement autour des volets suivants :

- ✓ Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs ;
- ✓ Suivis scientifiques et techniques ;
- ✓ Information, communication et sensibilisation ;
- ✓ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site ;
- ✓ Suivi des évaluations d'incidences ;
- ✓ Participation au réseau d'acteurs et formation.

I. Gestion des habitats et des espèces : animation du site et sensibilisation des acteurs

Rappel : Le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » s'étend sur 971 hectares et sur deux départements : Essonne et Seine-et-Marne.

La propriété privée est très morcelée : 315 propriétaires fonciers pour plus de 1 000 parcelles. Le nombre de propriétaires est donc très important, ce qui implique d'identifier les secteurs à enjeux sur le site et les propriétaires concernés.

a. Les visites-conseil

En 2020, compte tenu des conditions sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19 et des restrictions de déplacement en découlant, le conseil aux propriétaires et communes s'est tenu dans de nombreux cas à distance (téléphone, email). Entre les deux confinements, **4 visites individuelles** ont néanmoins pu être réalisées auprès de propriétaires sur le site, dont les thématiques se répartissent comme suit :

Tableau n°1 : Bilan des visites-conseil réalisées en 2020

| Interlocuteur | Commune du site | Sujet(s) abordé(s) |
|----------------|---------------------|---|
| Particulier | Nanteau-sur-Essonne | Identification d'arbres dangereux en bordure de parcelles boisées près de l'Essonne |
| SIARCE | Buthiers | Premier contact et repérage: modalités de mise en œuvre du plan de gestion du Marais de Buthiers développé par le SIARCE / modalités d'implication du PNRGF |
| Commune, CD 91 | Prunay-sur-Essonne | Convention de gestion marais des Rabiers |
| Commune, CD 91 | Prunay-sur-Essonne | Convention de gestion marais des Rabiers |

b. Animation des Chartes Natura 2000

Rappel : Plusieurs chartes Natura 2000 ont été signées entre 2011 et 2012 par les propriétaires concernés sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne (9 chartes représentant une surface de 404 ha, soit 41,6 % de la surface totale du site). En 2019, deux propriétaires forestiers privés avaient pu bénéficier d'une première adhésion effective à la Charte (dossiers traités et validés par le service instructeur) sur la commune de Buthiers.

Une proposition de première adhésion du Conseil départemental de l'Essonne au titre de ses acquisitions foncières (ENS) au Marais des Rabiers avait été faite en début d'année 2019, et a été renouvelée en début 2020. Une procédure de validation interne est en cours avant signature effective.

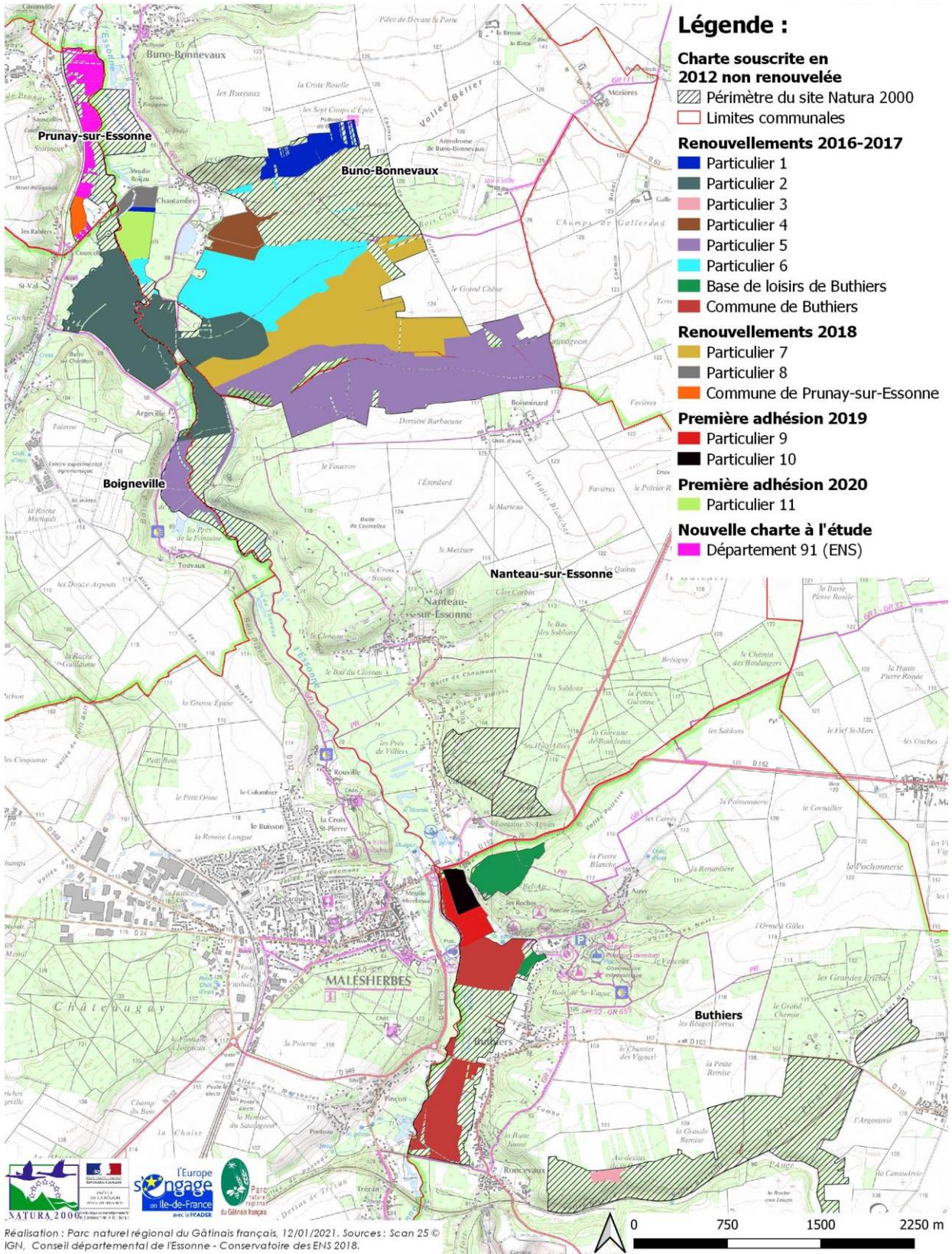
En 2020 une nouvelle adhésion a été instruite pour un particulier de Buno-Bonnevaux, pour une superficie de 9,46ha. A ce jour, 556 ha sur 971 ha sont couverts par une charte, soit un taux de couverture de 56%.

Tableau n°2 : Bilan des chartes Natura 2000 signées et/ou renouvelées depuis 2010

| Propriétaire | Communes concernées | Surface Totale | % |
|---------------------------|--|-----------------------|--------------|
| Privé | Buno-Bonnevaux ; Nanteau-sur-Essonne ; Boigneville | 165 ha | 17% |
| Privé | | 87 ha | 9% |
| Privé | Buno-Bonnevaux, Boigneville | 5,4 ha | 0,6% |
| Prunay-sur-Essonne | Prunay-sur-Essonne | 3,4 ha | 0,4% |
| Privé | Buno-Bonnevaux | 15 ha | 2% |
| Privé | Buthiers | 2,35 ha | 0% |
| Ile de Loisir de Buthiers | Buthiers | 51 ha | 5% |
| Buthiers | Buthiers | 39 ha | 4% |
| Privé | Buno-Bonnevaux | 16 ha | 2% |
| Privé | Nanteau-sur-Essonne | 78 ha | 8% |
| Privé | Buno-Bonnevaux | 70 ha | 7% |
| Privé | Buthiers | 8,58 ha | 0,8% |
| Privé | Buthiers | 6,88 ha | 0,7% |
| Privé | Buno-Bonnevaux | 9,46 ha | 0,7% |
| TOTAL | | 547,61 ha | 56,5% |

**Nouvelle
adhésion
2020**

État des lieux des souscriptions à la charte NATURA 2000 en 2020 Site Haute-Vallée de l'Essonne



c. Animation des contrats Natura 2000 / travaux de restauration

Un projet de contrat Natura 2000 a été suivi et un projet de convention de gestion a été redynamisé :

Contrat Natura 2000 pour « restaurer et maintenir l'ouverture du milieu par entretien et exporter les résidus »

- Sur la Commune de Buno-Bonnevaux : présence d'une **lande sèche européenne** colonisée par les ligneux sur 8,4 ha chez un propriétaire forestier privé. Le plan simple de gestion précise un passage en coupe de la parcelle en 2021. Le propriétaire avait été rencontré les années précédentes et le gestionnaire sensibilisé pour le montage d'un contrat. Les travaux à prévoir étaient : l'abattage de pins sylvestre adultes et l'exportation des produits de coupe en dehors de la lande. Un inventaire cartographique a été réalisé pour identifier les éléments de végétation à conserver (génévriers...). Un marquage des arbres à abattre a été proposé au gestionnaire en 2020 afin de chiffrer les travaux et constituer le contrat mais le propriétaire a finalement choisi de réaliser les travaux hors contrat Natura 2000, la vente des produits de coupe menant à une opération blanche.

Convention de gestion pour « restaurer et entretenir le caractère ouvert du marais et exporter les résidus »

- Sur la Commune de Prunay-sur-Essonne : le **marais des Rabiers** (3,4 ha) tend à se refermer. Il a été proposé à la Commune, en concertation avec le Département de l'Essonne qui possède également des terrains à proximité, de relancer le projet de réouverture du milieu (*mégaphorbiaie eutrophe*). L'option du contrat Natura 2000 a été envisagé en 2019 mais écartée par la Commune en 2020. Deux rencontres sur le terrain ont eu lieu en 2020 pour identifier le site et préciser les opérations à prévoir dans le cadre d'une convention de gestion tripartite : inventaires faune-flore (état initial et état final), abattage de 50 peupliers (sécurisation du chemin communal), extension de la cladiaie et de la moliniaie et entretien de la prairie humide par débroussaillage de la végétation basse, entretien du milieu ré-ouvert par fauchage, curage et ouverture de la mare, ouverture de perspectives paysagères à partir du cheminement, pose d'un panneau d'information. La convention de gestion doit être renouvelée vers la fin d'année 2021 (après réalisation d'inventaires faune-flore) afin de définir les modalités de prise en charge de l'intervention. La Commune envisage de réaliser un chantier nature pédagogique ouvert aux bénévoles pour les travaux de débroussaillage en complément des travaux mécanisés. Les travaux doivent être chiffrés en 2021 et programmés pour 2022, après la réalisation de l'état initial.

d. Réunions de sensibilisation / formations organisées

- Une journée de sensibilisation aux Vertigos à destination des gestionnaires de sites Natura 2000 et des réserves naturelles franciliennes organisée le mardi 30 juin 2020 en salle polyvalente de Prunay-sur-Essonne suivi d'une après-midi sur le terrain. Présence d'une dizaine de gestionnaires et de deux agents de la DRIEE.



- Une réunion grand public initialement organisée pour le 29 mai 2020 : « Connaître la flore et les arbres associés aux landes sèches », reportée en l'absence d'animateur Natura 2000 (période de transition) puis annulée en raison de l'épidémie de Covid-19.
- Une réunion grand public sur les milieux Natura 2000 en forêt et l'adaptation aux changements climatiques programmée pour le 30 octobre 2020 à Buno-Bonnevaux, annulée en raison du confinement national imposé la veille. Sur les 200 courriels d'invitation transmis, 20 personnes s'étaient inscrites.

II. Évaluation des incidences des projets

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire limitant les manifestations publiques, une évaluation d'incidences a été accompagnée puis instruite, pour la manifestation sportive Velostar (« La Jacques Gouin ») qui s'est tenue le 8 mars 2020. L'avis du service instructeur s'est avéré favorable sous réserves.

III. Suivis scientifiques et techniques

a. Suivi des populations de Vertigos

Pour rappel, six années de suivi de la présence des Vertigo ont été réalisées depuis 2013 par deux prestataires malacologues, sur neuf zones de prospection disséminées sur le site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne ».

Au cours de l'été 2020, le rapport relatif au suivi 2019 a été relu et ajusté pour finalisation. Des échanges ont été tenus sur le retour d'expériences du prestataire concernant sa mise en œuvre de la méthodologie.

Compte tenu des faibles populations observées, nous avons convenu qu'à partir de 2021 le suivi ne serait plus annuel mais serait plutôt reconduit tous les 4-5 ans. En 2020, l'inventaire relatif au suivi des populations de Vertigos dans les marais du site Natura 2000 a été réalisé du 30 juillet au 3 août. Le prestataire, Sylvain Vrignaud, a été désigné lors d'un précédent marché à tranches conditionnels en 2017.

- En 2020, 93 échantillons de litière (35 de 25 cm de côté et 59 de 10cm de côté) et 247 battages de la végétation effectués (dont 18 avec *Vertigo moulinsiana*). La synthèse de l'inventaire est en cours de rédaction.
- Les premières conclusions : on note une forte régression du *Vertigo moulinsiana* depuis 2015 qui se vérifie en 2020 et une raréfaction du *Vertigo angustior*. Un rapport d'évaluation de l'état de conservation des deux espèces de Vertigo, synthétisant l'ensemble du suivi réalisé depuis 2013, sera produit en même temps que le rapport de suivi 2020.



b. Suivi des Pelouses calcaires (habitat 6210)

Cet habitat représente environ 112 hectares soit 11% du site de la Haute-Vallée de l'Essonne en superficie.

Pour rappel, le protocole du MNHN pour l'habitat 6210 avait été expérimenté en 2018 à Buno-Bonnevaux (Les Canches), avec la réalisation de 10 transects. En 2019 et 2020, il n'était pas nécessaire d'effectuer de nouveaux relevés sur ces transects (passage tous les 2 à 5 ans) ; le protocole sera reconduit en 2022 ou 2023.

En 2020, une visite sur la zone de pelouse sèche évaluée en 2018 et ré-ouverte en 2019 via un chantier nature, a été réalisée avec un botaniste bénévole de NaturEssonne (21 juillet). La zone évoluant bien, il a été décidé de laisser davantage de temps au milieu pour se stabiliser. Une zone à gentiane croisette a été identifiée plus haut sur le plateau versant nord, où la gentiane croisette semble se développer depuis 2013 en l'absence de pins. Une autorisation a été demandée au propriétaire pour permettre au bénévole de NaturEssonne de continuer ses observations opportunistes de la zone dans le temps long.



En août, l'animatrice du site Natura 2000 « Haute Vallée de l'Essonne » s'est initiée au protocole sur le terrain aux côtés du Chargé d'études flore et habitat au MNHN / CBNBP (une journée en août). Aucun nouveau transect n'a été effectué car aucun autre site adéquat n'est mis à disposition par les propriétaires.

c. Suivi des Landes sèches européennes (habitat 4030)

Cet habitat représente 32 hectares soit 4% du site de la Haute-Vallée de l'Essonne en superficie, exclusivement en propriété privée.

Pour rappel, en juillet-août 2019 le protocole du MNHN pour les landes sèches européennes avait été mis en application sur un site test à Buno-Bonnevaux (phase d'expérimentation). Une station d'une surface de 8,4 hectares subdivisée en 3 unités homogènes avait été évaluée et les résultats de cet inventaire valorisés lors d'une restitution auprès du propriétaire forestier. Une proposition avait été faite pour annexer la cartographie à son document de gestion (PSG) et des travaux de restauration avaient été prévus pour 2020 (passage en coupe sur la parcelle hors contrat Natura 2000).

En 2020, entre les deux confinements, la nouvelle chargée de mission s'est initiée au protocole de suivi de landes sèches récemment finalisé, aux côtés du Chargé d'études flore et habitat au MNHN / CBNBP (une journée en août). Deux nouvelles zones de prospection (secteurs n°1 : larris des Boulins, et secteur n°8 : Villetard) ont été repérées au cours d'une nouvelle journée de terrain en octobre 2020, pour préparer la mise en place d'inventaires en 2021. Une formation organisée par la DRIEE et le MNHN sera suivie en 2021 pour préparer la mise en place du protocole sur l'un de ces deux secteurs (à prospecter tous les 2 à 5 ans).

IV. Information et communication

a. Participation à la vie du réseau au-delà du site Natura 2000

| Intitulé de la réunion | Organisateurs | Objet | Lieu | Durée |
|---|---------------|--|---|----------|
| Réunion de cadrage | DDTs | Revenir sur l'animation 2019 et fixer les objectifs pour l'animation 2020 | Evry | 0,5 jour |
| Formation au à la prise de poste Natura 2000 | OFB | Connaître les outils Natura 2000, les procédures d'EIN, le rôle de l'animateur, la politique N2000 | A distance (confinement) | 3 jours |
| Journée de rencontres ZSC / découverte du site N2000 « Coteaux et boucles de la Seine» | DRIEE | Découvrir le site, les habitats naturels et espèces en présence, et échanger sur les enjeux et les actions qui y sont engagées | Site N2000 « Coteaux et boucles de la Seine» | 1 jour |
| Journée de formation à la reconnaissance des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) | DRIEE | Revoir les bases et découvrir de nouvelles espèces considérées potentiellement invasives sur le territoire francilien | Site Natura 2000 Rivières du Loing et du Lunain | 1 jour |
| Présence au COPIL du site Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais » | NaturEssonne | Participation à la vie des autres sites Natura 2000 du PNR | site Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais » | 1 jour |
| Rencontre avec la co-présidente du Conseil Scientifique de la RB Fontainebleau-Gâtinais | PNRGF | Réactivation du groupe Forêt de la RB | Station d'écologie forestière de Fontainebleau | 0,5 jour |

b. Actions de communication

- Mise à jour du site dédié (mise à disposition des inventaires scientifiques, coordonnées de contact...) : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/haute-vallee-de-l-essonne> et de la page internet du site du Parc
- Rédaction et diffusion des fiches info numéro 9 (2019) et 10 (2020).
- Diffusion de la brochure de vulgarisation scientifique sur le Vertigo de portée régionale (rédigée en 2018 par S. Vrignaud) pour valoriser les 6 années de suivi et faire connaître les démarches de sauvegarde des habitats et espèces protégés sur les territoires NATURA 2000. Une trentaine d'exemplaires de cette brochure ont été distribués et le lien de téléchargement a été envoyé à environ 170 destinataires en concertation avec les services de la DRIEE. Une journée de sensibilisation grand public sur les Vertigo est prévue en 2021 pour valoriser cette brochure ainsi que les résultats du suivi réalisé de 2013 à 2020.

- Rédaction de posts Facebook pour les journées de sensibilisation sur la page Facebook du Parc et la page Twitter du Parc (relayés sur la page Twitter de la DRIEE)
- Communication sur les aides Natura 2000 (contrats) à travers le guide des aides aux communes du Parc

V. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

a. Gestion administrative et financière

Pour l'année 2020, le Parc a déposé auprès de la DRIEE :

- Une demande de paiement pour l'animation durant l'année 2019 afin de clôturer la convention d'animation ;
- La convention relative à l'attribution de l'aide financière pour l'animation de 2020.

La préparation d'une demande de subvention pour l'animation en 2021 a été également initiée en 2020.

b. Réalisation du rapport d'activités 2020

Un rapport d'activité a été établi pour l'animation 2020.

VI. Synthèse

Une grande partie de l'animation a été consacrée à la prise de poste, suite à 2 mois de vacance du poste. De nouveaux propriétaires ont été sensibilisés dans le cadre de visites individuelles et une réunion sur le terrain a permis d'introduire les autres animateurs de sites Natura 2000 franciliens au protocole de suivi Vertigo.

Le marais des Rabiers a fait l'objet d'une proposition de convention tripartite entre la Commune de Prunay-sur-Essonne, le Conseil Départemental du 91 et le PNR.

Une autre partie non négligeable de l'animation en 2020 a été consacrée aux suivis scientifiques, avec notamment la reconduction de la dernière campagne de suivi des Vertigos, et le repérage et la sélection de sites sur lesquels appliquer en 2021 le protocole d'évaluation des landes sèches européennes et des pelouses sèches sur le site de la Haute-Vallée de l'Essonne.

Récapitulatif du temps consacré par agent sur la période considérée et indicateurs de résultats :

| Synthèse du temps passé par agent en 2020 | | | | | |
|--|-------------------------|--|------------------|---|-----|
| Agent | Actions | Sous-actions | Heures passées | Indicateurs de résultats | |
| Nicolas Folliot (01/01/2020 – 31/03/2020) Pishum Migraine (02/06/2020 – 31/12/2020) Chargés de l'animation du site NATURA 2000 Haute-Vallée de l'Essonne | | Bibliographie | 40 | | |
| | Formation | Protocoles landes sèches européennes, dunes intérieures, pelouses sèches et pelouses calcaires sur sables xériques | 25 | Présence à une journée de formation, étude des protocoles MNHN et des espèces en présence | oui |
| | | Formation à la prise de poste Natura 2000 | 25 | Présence à la formation | oui |
| | Outils contractuels | Contrats NATURA 2000 | 14 | Projets de nouveaux contrats | 2 |
| | | Convention de gestion Marais des Rabiers | 25 | Convention de gestion à l'étude | 1 |
| | | Renouvellement / signature nouvelles Chartes | 25 | Une nouvelle Charte instruite, une en cours d'instruction | 2 |
| | Travaux de restauration | Suivi du chantier nature réalisé en 2019 | 15 | Nombre de chantiers nature suivis | 1/1 |
| | Inventaires/ études | Suivi Vertigo | 30 | Rapport d'étude 2019, échanges avec le prestataire sur le suivi 2020 et la méthodologie d'analyse globale | 1/1 |
| | | Protocole landes sèches européennes | 25 | Surfaces identifiées pour 2021, relecture des protocoles MNHN | oui |
| | Sensibilisation | Organisation d'inventaires faune-flore (état initial) au Marais des Rabiers | 15 | Points en interne, sollicitation de devis, organisation pour 2021 | |
| | | Visites incitatives | 30 | Nombre de visites conseil réalisées | 4 |
| | | Journée d'initiation à la mise en œuvre du protocole Vertigo (effectif réduit cause Covid) | 25 | Nombre d'animateurs Natura 2000 sensibilisés | 8 |
| | Evaluation d'incidence | Suivi et accompagnement des projets pour mesurer leur incidence sur les habitats et espèces | 3 | Nombre d'évaluations accompagnées | 1 |
| | Communication | Diffusion de la Brochure Vertigo | 10 | Brochure lue et diffusée | 1 |
| | | Production cartographique | 20 | Nombre de cartes produites | 6 |
| | | Mise à jour du site internet | 5 | Site internet à jour | |
| | | Fiches info n°9 et n°10 | 12 | Fiche info éditée et diffusée | 1 |
| | Réseau d'acteurs | Journées techniques, journée d'échanges, études, cadrage administratif DDT... | 24 | Nombre journées d'échanges | 3 |
| | | Echanges avec DRIEE, DDT, MNHN, ... (suite à prise de poste) | 12 | Nombre de points téléphoniques | 6 |
| | | Echanges avec la RB | 8 | Nombre de rencontres | 1 |
| | Suivi d'activité | 25 | Bilan d'activité | 2/2 | |

| | | | | | |
|--|------------------------|--|--------------|--|-----|
| | | Suivi financement | 34 | Demandes de paiement 2018, 2019 et 2020 + de subvention 2021 | 2/2 |
| | | Points chef de pôle et collègues impliqués dans l'animation du site | 48 | Points Natura 2000 | |
| SOUS-TOTAL 1 | | | 495* | | |
| Alexandre Emerit Coordination des sites NATURA 2000 sur le PNR | Administratif | Coordination chef de pôle, Départ Nicolas Folliot, Accueil Pishum Migraine, Contrôle ASP, relectures | 20 | Points Natura 2000 | |
| | Outils contractuels | Contrats et chartes (rencontre mairie de Prunay) | 4 | Accompagnement de l'animateur | |
| | Inventaires / étude | Terrain / Inventaires (Repérages Habitats pelouses et landes, Vertigos) | 40 | Accompagnement de l'animateur | |
| Vincent Van de Bor | Animation | Animation de la journée Vertigo de juin sur le protocole Vertigo pour les animateurs Natura 2000 franciliens | 15 | Une journée de formation animée | |
| | Inventaires | Relecture du rapport Vertigo | 5 | Un rapport relu et annoté + version finale revue | |
| Julie Maratrat | Inventaires | Points sur les inventaires 2021 | 3 | 3 points de calage | |
| Fabienne Cotté | Communication | Edition des fiches info, d'articles sur le site du PNRGF, de la Charte Natura 2000 | 5 | 2 fiches info éditées 1 document de présentation de la Charte mis à jour Maintenance du site du PNRGF | |
| Jocelyn Guiho | SIG | Formation et assistance QGIS, traitement de points GPS, cartographies, gestion de calendriers | 7,5 | Formation et assistance à QGis Aide à l'élaboration de cartes Gestion de calendriers | |
| Sous – total 2020 | | | 99,5 | | |
| TOTAL ANNEE 2020 | | | 590,5 | | |

*NB : poste d'animation Natura 2000 vacant en avril et mai 2020 : 65h non réalisées sur les 560h initialement budgétisées